

Responsable d'unité de transport et de logistique

RNCP36406 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31895
Code(s) ROME	N1302, N4201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/04/2022
Date d'échéance	25/04/2027

Certificateur(s)

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

AFTRAL · SIRET : 30540504500017

Partenaires habilités

130 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 130 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFT FC	30540504500637	Former et organiser l'évaluation
AFT FC	30540504500660	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500702	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500744	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500785	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFT-IFTIM	30540504501635	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500025	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500041	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500066	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 130 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36406-responsable-d-unite-de-transport-et-de-logistique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur du transport de marchandises et celui de la logistique évoluent en permanence. Dans ce cadre, l'accompagnement des professionnels par la formation doit s'adapter pour faire face à ces nouveaux défis.

Le métier de Responsable d'Unité de Transport et de Logistique apparaît désormais comme une fonction essentielle qui doit s'adapter à une nouvelle demande plus exigeante, dans un secteur très concurrentiel, tout en répondant aux nouvelles exigences de la société sur le plan environnemental et social. Le RUTL évolue, très majoritairement, dans

le secteur du transport routier de marchandises qui comprend 83 % de microentreprises, 16 % d'autres petites et moyennes entreprises (PME) et 0,4 % d'entreprises de taille intermédiaire et de grandes entreprises.

La certification "Responsable d'Unité de Transport et de Logistique" a vocation à permettre à bon nombre de responsables légaux (gérants), de responsables d'exploitation et/ou de service, d'exploitants transport évoluant très majoritairement dans les

microentreprises, PME,

et grands groupes de transport routier et commission de transport, à acquérir les compétences clés visant à diriger une entreprise de transport.

Le Responsable d'Unité de Transport et de Logistique est une personne de l'encadrement effectif de l'entreprise nommée par le dirigeant, ou le dirigeant lui-même, qui agit en qualité de garant du bon fonctionnement de l'unité transport auprès des autorités administratives de tutelle, tant sur le plan économique, que sur le plan social ou sur le plan du respect des réglementations en vigueur.

Titulaire de l'attestation de capacité professionnelle, le RUTL peut être la personne déclarée auprès l'autorité de tutelle de l'État (DREAL) par l'entreprise et assure la direction effective et permanente de l'activité transport au sein de la structure.

S'il n'est pas nécessairement le dirigeant, président, gérant ou propriétaire de l'entreprise, ses missions sont contractualisées car il assume une responsabilité pénale vis-à-vis de la gestion de l'activité.

ACTIVITÉS VISÉES

Réaliser une étude de marché et mettre en place un plan de développement commercial de l'unité de Transport et Logistique

Mettre en place la structure juridique et financière nécessaire au lancement de l'activité de l'unité de Transport et Logistique

Planifier et piloter l'activité de l'unité Transport et Logistique

Mesurer et optimiser l'activité de l'unité Transport et Logistique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1.1 Réaliser une étude de marché transport en utilisant les techniques d'analyse prospective et sectorielle afin d'engager une création ou une reprise d'entreprise en définissant les procédures et les moyens techniques adaptés à l'activité sélectionnée

C1.2 Établir un plan de trésorerie prévisionnelle détaillé et adapté à une première année d'activité en anticipant les décalages entre les encaissements et les décaissements afin d'identifier précisément la situation de trésorerie de l'entreprise

C1.3

Calculer les coûts d'exploitation de l'activité transport en utilisant les techniques et standards conventionnels professionnels de calcul des coûts de revient afin de proposer une offre qui préserve les intérêts de l'entreprise et ceux du client

C1.4 Établir une politique commerciale conforme aux contraintes économiques et professionnelles à l'aide de la stratégie "produit" définie permettant l'atteinte des objectifs commerciaux fixés

C2.1 Mettre en place la structure organisationnelle en choisissant la forme juridique la plus appropriée afin de répondre aux enjeux économiques et organisationnels liés aux besoins de l'activité de l'unité

C2.2 Constituer le dossier de financement de l'activité à partir des données issues du modèle d'affaires (business model) de l'unité afin de réaliser le financement de la création de l'activité

C2.3 Concevoir le cadre contractuel des activités transport logistique en définissant les limites de responsabilité des parties et en intégrant la tarification des prestations annexes pour assurer la pérennité commerciale de l'activité, à l'aide des réglementations applicables

C3.1

Organiser la planification nationale ou internationale des moyens de production en déterminant les besoins en ressources humaines et matérielles conformément aux réglementations en vigueur afin d'assurer la continuité des activités de l'unité.

C3.2

Elaborer les procédures de recrutement des nouveaux collaborateurs en s'assurant de la bonne adéquation entre les compétences recherchées et le profil des candidats afin de garantir leur intégration au sein de l'unité

C3.3 Réaliser l'accompagnement du salarié dans sa vie professionnelle en mettant en place les règles contractuelles et les instances représentatives du personnel afin d'assurer la cohésion sociale dans l'unité

C3.4 Conduire la gestion des équipes à l'aide d'outils managériaux permettant la prévention des conflits et la création

d'une dynamique collaborative afin de favoriser leur implication dans le processus d'exploitation de l'entreprise.

C3.5 Définir une politique QHSSE prenant en compte la prévention et la formation des collaborateurs afin de favoriser la réduction des risques de l'activité

C4.1 Analyser les données économiques de l'activité à l'aide des données de facturation, des éléments d'ordre fiscal et comptable de fin d'exercice afin de repérer les marges d'amélioration possibles de la situation financière de l'unité

C4.2 Élaborer une stratégie financière en assurant la continuité et l'évolution de l'activité à partir d'actions correctives mises en œuvre afin de garantir la rentabilité et l'équilibre financier de l'entreprise

C4.3 Piloter la performance de l'unité de transport et de logistique à l'aide des indicateurs de l'activité et des outils d'optimisation des flux afin d'évaluer l'engagement des collaborateurs et améliorer la compétitivité de l'unité

C4.4 Mettre en place une politique de gestion des litiges et de la relation client à partir des réclamations et anomalies recensées afin de réduire les coûts de la non-qualité.

Blocs de compétences

RNCP36406BC01 — Réaliser une étude de marché et mettre en place un plan de développement commercial de l'unité Transport et Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 Réaliser une étude de marché transport en utilisant les techniques d'analyse prospective et sectorielle afin d'engager une création ou une reprise d'entreprise en définissant les procédures et les moyens techniques adaptés à l'activité sélectionnée.

C1.2 Établir

un plan de trésorerie prévisionnelle détaillé et adapté à une première année d'activité en anticipant les décalages entre les encaissements et les décaissements afin d'identifier précisément la situation de trésorerie de l'entreprise

C1.3 Calculer

les coûts d'exploitation de l'activité transport en utilisant les techniques et standards conventionnels professionnels de calcul des coûts de revient afin de proposer une offre qui préserve les intérêts de l'entreprise et ceux du client

C1.4 Établir une politique commerciale conforme aux contraintes économiques et professionnelles à l'aide de la stratégie "produit" définie permettant l'atteinte des objectifs commerciaux fixés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.1.1 - (Évaluation C1.1 ; C1.2, C1.3, C1.4).

A travers une situation d'étude de marché (situation réelle ou fictive de création d'entreprise ou d'activité au sein d'une entreprise de transport logistique), le candidat devra réaliser

:

Un modèle d'affaires (business model)

En fonction des données présentées. Il choisira les moyens techniques adaptés au business model en prenant en compte le type d'activité déterminée lors de l'étude et ses coûts de revient.

(Durée : 1h30)

La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3 et BC4) et des compétences associées à chacun d'eux se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :

par une soutenance d'un mémoire professionnel, réalisé en cours de formation, devant un jury composé de professionnels et de représentants des organismes co-certificateurs (1h00)

À partir d'une situation réelle ou fictive de création d'entreprise, le candidat réalise un mémoire professionnel décrivant les éléments suivants :

- Étude de marché et choix stratégiques
- Budget prévisionnel
- Constitution de la société
- Mise en place de l'activité

Déroulement détaillé de la soutenance orale du mémoire :

Pendant 30 minutes, le candidat présente son mémoire au jury.

Pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de sa présentation et de son mémoire.

RNCP36406BC02 — Mettre en place la structure juridique et financière nécessaire au lancement de l'activité de l'unité de Transport et Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 Mettre en place la structure organisationnelle de l'unité en choisissant la forme juridique la plus appropriée afin de répondre aux enjeux économiques et organisationnels liés aux besoins de l'activité de l'unité

C2.2 Constituer le dossier financement de l'activité à partir des données issues du modèle économique d'affaires (business model) de l'unité afin de réaliser le financement de la création de l'activité

C2.3 Concevoir le cadre contractuel des activités transport logistique en définissant les limites de responsabilité des parties et en intégrant la tarification des prestations annexes pour assurer la pérennité commerciale de l'activité, à l'aide des réglementations applicables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.2.1 : (Evaluation C2.1 ; C2.2, C2.3).

A travers l'étude d'une situation de création d'entreprise de transport et logistique

(situation réelle ou fictive de création d'entreprise ou d'activité au sein d'une entreprise de transport logistique)

le candidat devra justifier :

le choix de la forme juridique à privilégier en fonction des éléments présentés et les procédures de création d'activité, de son financement, au regard de la réglementation nationale et internationale à appliquer. (Durée : 1h30)

La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3 et BC4) et des compétences associées à chacun d'eux se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :

par une soutenance d'un mémoire professionnel, réalisé en cours de formation, devant un jury composé de professionnels et de représentants des organismes co-certificateurs (1h00)

À partir d'une situation réelle ou fictive de création d'entreprise, le candidat réalise un mémoire professionnel décrivant les éléments suivants : - Étude de marché et choix stratégiques - Budget prévisionnel - Constitution de la société - Mise en place de l'activité

Déroulement détaillé de la soutenance orale :

- Pendant 30 minutes, le candidat présente son mémoire au jury.
- Pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de sa présentation et de son mémoire.

RNCP36406BC03 — Planifier et piloter l'activité de l'unité Transport et Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 : Organiser la planification nationale ou internationale des moyens de production en déterminant les besoins en ressources humaines et matérielles conformément aux réglementations en vigueur afin d'assurer la continuité des activités de l'unité.

C3.2 : Elaborer les procédures de recrutement des nouveaux collaborateurs en s'assurant de la bonne adéquation entre les compétences recherchées et le profil des candidats afin de garantir leur intégration au sein de l'unité

C3.3 : Réaliser l'accompagnement du salarié dans sa vie professionnelle en mettant en place les règles contractuelles et les instances représentatives du personnel afin d'assurer la cohésion sociale dans l'unité de transport et logistique.

C3.4 Conduire la gestion des équipes à l'aide d'outils managériaux permettant la prévention des conflits et la création d'une dynamique collaborative afin de favoriser leur implication dans le processus d'exploitation de l'entreprise.

C3.5 Définir une politique QHSSE qui prend en compte la prévention et la formation des collaborateurs afin de favoriser la réduction des risques de l'activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.3.1 : (Evaluation C3.1, C3.2, C3.3, C3.4, 3.5).

A travers l'étude d'une situation d'entreprise de transport et logistique

(situation réelle ou fictive de création d'entreprise ou d'activité au sein d'une entreprise de transport logistique)

le candidat devra :

1)Prendre en compte la réglementation sociale dans la planification de l'activité de transport, ainsi que dans le processus de recrutement et dans la rédaction des contrats de travail des collaborateurs nécessaires à l'activité.

2)Décrire une stratégie de déploiement d'une politique QHSSE compte tenu des écarts constatés par rapport aux objectifs fixés et décrits dans l'énoncé.

(Durée : 1h30)

La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3 et BC4) et des compétences associées à chacun d'eux se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :

Par une soutenance d'un mémoire professionnel, réalisé en cours de formation, devant un jury composé de professionnels et de représentants des organismes co-certificateurs (1h00)

À partir d'une situation réelle ou fictive de création d'entreprise, le candidat réalise un mémoire professionnel décrivant les éléments suivants :

- Étude de marché et choix stratégiques · Budget prévisionnel · Constitution de la société · Mise en place de l'activité
- Déroulement détaillé de la soutenance : - Pendant 30 minutes, le candidat présente son mémoire au jury.
- Pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de sa présentation et de son mémoire.

RNCP36406BC04 — Mesurer et optimiser l'activité de l'unité Transport et Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 Analyser les données économiques de l'activité à l'aide des données de facturation, des éléments d'ordre fiscal et comptable de fin d'exercice afin de repérer les marges d'amélioration possibles de la situation financière de l'unité

C4.2 Élaborer une stratégie financière en assurant la continuité et l'évolution de l'activité à partir d'actions correctives mises en œuvre afin de garantir la rentabilité et l'équilibre financier de l'entreprise

C4.3 Piloter la performance de l'unité de transport et de logistique à l'aide des indicateurs de l'activité et des outils d'optimisation de flux afin de favoriser l'engagement des collaborateurs et améliorer la compétitivité de l'unité.

C4.4 Mettre en place une politique de gestion des litiges et de la relation client à partir des réclamations et anomalies recensées afin de réduire les coûts de la non-qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.4.1 : (Evaluation C4.1, C4.2, C4.3, C4.4).A travers l'étude d'une situation d'entreprise un an après sa création, où seront présentées les données de fin d'exercice

(situation réelle ou fictive de création d'entreprise ou d'activité au sein d'une entreprise de transport logistique)

Le candidat devra :

Utiliser les techniques comptables afin d'analyser les résultats financiers de l'entreprise par le calcul des SIG. Il identifiera également les marges d'améliorations possibles en matière d'optimisation de l'exploitation transport et proposera des actions correctives.

(Durée : 1h30)

La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3 et BC4) et des compétences associées à chacun d'eux se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :

Par une soutenance d'un mémoire professionnel, réalisé en cours de formation, devant un jury composé de professionnels et de représentants des organismes co-certificateurs (1h00)

À partir d'une situation réelle ou fictive de création d'entreprise, le candidat réalise un mémoire professionnel décrivant les éléments suivants :

Déroulement détaillé de la soutenance : - Pendant 30 minutes, le candidat présente son mémoire au jury. - Pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de sa présentation et de son mémoire

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable d'Unité de Transport et de Logistique exerce son activité dans le contexte professionnel du secteur du transport des marchandises lui même maillon fondamental de la chaîne logistique globale.

L'emploi s'exerce très largement dans des entreprises de transport routier de marchandises (lots, demi-lots, groupage, messagerie, express...), dans les services transport d'entreprises industrielles et commerciales, chez des commissionnaires de transport, ou dans tout type d'entreprises au sein d'autres secteurs d'activités qui assurent du transport avec leurs propres moyens ou avec des sous-traitants, que cela soit dans un contexte local, régional, national ou international.

Le RUTL est en contact permanent avec de multiples intervenants (clients, fournisseurs, administrations, instances portuaires, aériennes, etc...) du secteur transport et logistique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La fonction de Responsable d'Unité de Transport et Logistique est assuré par un personnel encadrant de l'entreprise. Elle peut donc être assurée par : - Un cadre administratif du transport - Un personnel d'exploitation (agent, technicien, etc.) sous statut cadre - Un responsable d'exploitation - Un responsable de parc - Un conjoint, salarié ou non, du dirigeant - Le gérant, le directeur de la structure, ou leur adjoint - Un indépendant mandaté dans le cadre d'un contrat de prestation de services

Les autres emplois accessibles sont les suivants :

- Responsable camionnage
- Chef de service transport
- Chef de service camionnage
- Responsable opérationnel transport logistique
- Responsable de parc
- Gestionnaire de transport ou logistique
- Commissionnaire de transport

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Règlement (CE) No 1071/2009 du 21 octobre 2009 établissant des règles communes sur les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur public par route

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 322 €
Familles professionnelles (FAP)	J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 892
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la Certification par la voie de la formation, il est exigé un des trois critères suivants :

- Un titre de niveau 4 dans le domaine professionnel du transport ou de la logistique tel que : Bac Pro transport, ETRM, etc.
- Un titre de niveau 4 dans un autre domaine professionnel complété par une expérience au sein d'une structure de transport
- La réussite à une évaluation des capacités professionnelles complétée par un entretien de projet professionnel

réalisé avec le responsable pédagogique de la Certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 50%

Les membres du jury sont des professionnels en activité exerçant un des métiers visés par la certification. Ils doivent avoir au moins 5 années d'exercice professionnel de ce métier. Si un membre du jury n'est plus en activité, il ne doit pas avoir cessé son activité depuis plus de 5 ans. Le champ des compétences des membres du jury doit entrer dans l'ensemble des compétences professionnelles visé par la certification.

Le candidat est évalué par un jury composé d'au minimum 4 membres :

- Au moins 2 professionnels titulaires de l'emploi type ou d'une fonction de niveau supérieur et/ou au moins 1 représentant de l'autorité de tutelle du transport routier de marchandises (DREAL)
- 1 représentant du co-certificateur AFTRAL
- 1 représentant du co-certificateur Le CNAM

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 50%

Les membres du jury sont des professionnels en activité exerçant un des métiers visés par la certification. Ils doivent avoir au moins 5 années d'exercice professionnel de ce métier. Si un membre du jury n'est plus en activité, il ne doit pas avoir cessé son activité depuis plus de 5 ans. Le champ des compétences des membres du jury doit entrer dans l'ensemble des compétences professionnelles visé par la certification.

Le candidat est évalué par un jury composé d'au minimum 4 membres :

- Au moins 2 professionnels titulaires de l'emploi type ou d'une fonction de niveau supérieur et/ou au moins 1 représentant de l'autorité de tutelle du transport routier de marchandises (DREAL)
- 1 représentant du co-certificateur AFTRAL
- 1 représentant du co-certificateur Le CNAM

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 502 €
Selon la branche	6 000 € – 8 719 €
Prise en charge	Branches concernées
8 502 €	Valeur par défaut · 201 branches
8 719 €	CPNE Travail Temporaire, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet, CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 707 €	CPNE de la branche de la Distribution Directe
8 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
8 362 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
7 100 €	CPNEFP du négoce des matériaux de construction
6 461 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 350 €	CPNE transport et activités auxiliaires
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	25/04/2022
-------------------------	------------

Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/04/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	211	0	87 %	—
2020	236	0	91 %	—
2019	283	0	95 %	61 %
2018	315	0	94 %	72 %
2017	195	0	90 %	75 %
2016	116	0	91 %	74 %

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP35661

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.aftral.com/formation/responsabilite-dune-unite-de-transport-et-logistique-attestation-de-capacite>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36406/>

Où se former

Formations référencées	24
Organismes	9
Régions couvertes	10
Prix indicatif	4 037 € – 6 330 €
Durée	315 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	8
Organismes gestionnaires (CFA)	6
Organismes formateurs	6
Régions couvertes	3
Départements couverts	6
Organismes certifiés Qualiopi	6
Sessions	de 10/2024 à 09/2028

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	974
Parcours menés à terme	325
Taux d'achèvement	33 %
Période	09/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 161
Montant total engagé	5 421 683 €
Coût moyen par dossier	4 670 €
Durée moyenne	315 h
Période	06/2022 – 08/2026
France compétences	67 %
Reste à charge titulaire	26 %
France Travail	4 %
Entreprise	2 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.